



SUPPRESSION D'EMPLOIS

La CGT refuse de cautionner l'asphyxie des services !

Le directeur général des Finances publiques avait indiqué en mai 2009 que la mise en place du guichet fiscal unique avait pour objectif de réduire les effectifs de la DGFIP de 7.000 postes au rythme de 2.500 par an. Et effectivement c'est bien 2.667 emplois qui seront encore supprimés à la DGFIP en 2011.

En 6 ans, 11.100 postes équivalent temps plein travaillé auront été supprimés. Ces réductions d'effectifs sont quasiment concentrées sur la seule **catégorie C. (- 3.419 postes rien qu'en 2011).**

La mise en place des nouvelles structures et la pauvreté de certains accueils des particuliers (file d'attente, manque de confidentialité, confinement, difficultés liées au manque de personnel et à la polyvalence demandée aux agents sans temps réel pour se former correctement) provoquent de fortes tensions sur le terrain.

Parallèlement, le nombre de trésoreries est passé de 4.000 à 3.175 entre 1998 et 2007. Il est aujourd'hui de 2.894.

Et notre administration a le triste record de taux de non-remplacement des départs à la retraite de 66,57 %.

Quels gains cela rapporte-t-il ?

Les économies d'échelle qui étaient annoncées n'ont pas eu lieu.

L'argent économisé sur les C est absorbé par la croissance de la catégorie A+ de plus de 47 % et par l'augmentation du taux de la cotisation au compte d'affectation spéciale Pensions

La DGFIP est devenue une administration moins nombreuse, avec des conditions de travail dégradées, mais en aucun cas moins coûteuse.

Cela n'augure rien de bon sur les possibilités d'augmentation du point d'indice pour les années à venir.

Le rapport fait par le député UMP Gilles Carrez à l'Assemblée Nationale dans le cadre du projet de loi

de finances 2011 confirme le fonctionnement en flux tendus tant au niveau des agents que des crédits.

Pour le rapporteur, la DGFIP doit se préoccuper des conditions de travail et du climat interne pour éviter de créer un syndrome France Telecom.

Il s'interroge sur le fait de savoir où la DGFIP pourra faire porter les suppressions annoncées sur la période 2011-2013.

N'est-ce pas ce que les élus CGT Finances publiques dénoncent depuis des mois tant au niveau national que local ?

Les agents de la DGFIP souffrent de plus en plus sous le poids des réformes régressives et des restructurations, des aménagements immobiliers inconséquents, du manque de moyens humains pour accomplir les missions dans des conditions décentes.

Ils souffrent de la perte de sens de leur travail, d'un management obsédé par la satisfaction des indicateurs qui prend de plus en plus souvent une tournure infantilisante et/ou coercitive.

Ils souffrent de la dégradation considérable des conditions de travail et de l'affaiblissement du service public.

C'est pourquoi, en décembre dernier, les agents du département ont massivement exigé, une nouvelle fois, par la pétition remise à M. Mazauric, l'arrêt des suppressions d'emplois et des restructurations.

Il ne s'agit pas d'un « sujet national », réponse habituellement donnée par la Direction départementale pour lui éviter de prendre position.

Il s'agit du quotidien des agents du département.

Dès lors que la Direction entérine une fois de plus (une fois de trop ?) les suppressions d'emplois sans réagir, les représentants CGT Finances Publiques ne siégeront pas lors du comité technique paritaire, cette instance ne pouvant se limiter à être une simple chambre d'enregistrement.

**Dans ce contexte, la CGT Finances publiques 64 appelle tous les agents qui y sont conviés à boycotter les vœux de la Direction prévus le lendemain du
CTP Emploi**